

AVIS

ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

Les bourgeois et bourgeois de la Commune de Vionnaz sont convoqués en assemblée primaire bourgeoisiale le **mercredi 16 juin 2021 à 19h00 au Bâtiment des Fontanies**, salle de la Greffaz à Vionnaz, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée primaire bourgeoisiale
2. Lecture et approbation des comptes 2020 de la Bourgeoisie
3. Divers et propositions individuelles

Les non-bourgeois sont les bienvenus à cette assemblée.

ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Vionnaz sont convoqués en assemblée primaire municipale le **mercredi 16 juin 2021 à 19h30 au Bâtiment des Fontanies**, salle de la Greffaz à Vionnaz, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée primaire municipale
2. Lecture et approbation des comptes 2020 de la Municipalité
3. Communications du Conseil communal (CAD, Interface)
4. Divers et propositions individuelles

Les procès-verbaux des dernières assemblées primaires municipale et bourgeoisiale, ainsi que les documents utiles sont à votre disposition pour consultation sur le site internet www.vionnaz.ch, à la Maison de commune aux heures d'ouverture des guichets, ainsi qu'à la salle de la Greffaz de 18h30 à 19h00 le jour des assemblées primaires. Sauf demande expresse, ceux-ci ne seront pas lus lors des assemblées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous invitons les citoyennes et citoyens à faire parvenir *par e-mail ou courrier leurs questions particulières à l'administration communale pour le vendredi 11 juin 2021 au plus tard*. Ceci permettra à nos Autorités de répondre au mieux à vos questions.

Il est rappelé qu'un contrôle des électrices et des électeurs sera effectué à l'entrée. Dès lors, il est nécessaire de vous munir d'une pièce d'identité.